

usée, des cellules photovoltaïques légères, un système de refroidissement fonctionnant sur l'air extérieur: toutes ces idées, qui proviennent de PME suisses et liechtensteinoises, permettent d'économiser des tonnes de CO₂. Et lorsque ces idées donnent naissance à des produits prometteurs, favorables à la protection du climat, la Fondation Suisse pour le Climat peut alors contribuer à leur financement. Elle calcule les subsides qu'elle accorde en fonction de l'économie d'énergie générée. Soit un montant de 30 francs par tonne de CO₂ économisée par année et 10 francs par mégawattheure de courant économisé. Une contribution qui permet aux entreprises d'amortir plus rapidement leurs investissements. Outre les projets d'envergure, qui sont avalisés deux fois par année, la Fondation Suisse pour le Climat traite en permanence des demandes de subsides jusqu'à 20 000 francs pour des projets de plus petite taille. Si vous travaillez dans une petite ou moyenne entreprise suisse et que vous planifiez des mesures d'économie d'énergie ou un projet pour la protection du climat, n'hésitez pas à prendre contact avec la Fondation Suisse pour le Climat. Un formulaire en ligne, simple et rapide à remplir, permet de déposer des demandes

pour des mesures standard, comme l'acquisition de machines ou de lampes économes en énergie, l'isolation de bâtiments ou le refroidissement d'ordinateurs avec l'air extérieur. Mais ne tardez pas trop, le prochain délai pour le dépôt des demandes est fixé au 1^{er} mars 2013.
www.fondation-climat.ch

CCT – Appel aux membres de Viscom

Le Comité central et la Direction de Viscom adressent l'appel suivant aux membres:

1. Nous vous rappelons les recommandations du 10 décembre 2012 pour l'adaptation des conditions de travail et notre communiqué pour le traitement des contributions au financement du perfectionnement libre et à l'Office professionnel (voir www.viscom.ch).
2. Le Comité central et la Direction saluent les décisions prises par de nombreuses entreprises de Viscom, après consultation avec leurs collaborateurs, pour l'introduction de la semaine de 42 heures. Nous encourageons – sur la base de notre recommandation du 10 décembre 2012 – tous les membres de Viscom d'introduire la semaine de 42 heures dans les imprimeries commerciales.

3. Nous vous invitons à mener des discussions intensives avec votre commission du personnel et vos collaborateurs à propos de la situation difficile de la branche et des défis commerciaux majeurs que vous devez surmonter. Expliquez à vos collaborateurs que des actions de lutte collectives dans l'entreprise ne seront pas tolérées et que des mesures opérationnelles adéquates seront prises en cas de grève.
4. Planifiez d'ores et déjà des mesures personnelles pour assurer la production dans le cas d'actions de lutte collectives.
5. Participez aux auditions prévues dans votre section au sujet de la situation sans contrat (voir www.viscom.ch).
6. N'hésitez pas à contacter la Direction de Viscom si vous avez besoin de soutien.

Appello – CCL per gli affiliati Viscom

Il Comitato centrale e la direzione di Viscom rivolgono il seguente appello a tutti gli affiliati:

1. Ricordiamo le raccomandazioni dello scorso 10 dicembre 2012 nel voler adattare le condizioni di lavoro alla situazione di vuoto contratt-

tuale come pure il nostro invito riguardo i contributi per finanziare il perfezionamento libero e l'ufficio professionale per l'industria grafica (vedi www.viscom.ch).

2. Comitato centrale e direzione salutano con piacere i colloqui con i collaboratori per l'introduzione delle 42 ore di lavoro settimanali in molte aziende Viscom. Ricordiamo la nostra raccomandazione dello scorso 10 dicembre 2012: tutti gli affiliati Viscom sono invitati a introdurre le 42 ore di lavoro settimanali nelle tipografie commerciali.
3. Invitiamo ad intraprendere colloqui intensivi con la vostra commissione del personale e con tutti i collaboratori sulla difficile situazione del settore e sulle grandi sfide cui l'azienda deve far fronte. Informate tutti i vostri collaboratori che l'azienda non tollererà azioni sindacali e scioperi e, se fosse il caso, verranno immediatamente prese adeguate misure operative.
4. Pianificate misure interne per garantire la produzione in caso di azioni sindacali.
5. Partecipate al seminario inerente il vuoto contrattuale che si svolgerà nella vostra sezione (vedi www.viscom.ch).
6. In caso necessità rivolgetevi alla direzione di Viscom. ■



KURSPROGRAMM SKUGRA 2013

ACADEMY CLUB KONGRESS AM 07. MÄRZ 2013 IM KKL LUZERN
SPAGAT: ÜBERSCHALL - MUSSE
WIE UMGEHEN MIT STRESS IM MANAGEMENT

Luzern hat uns wieder. Wir gastieren am 07. März auch in diesem Jahr im KKL mit dem neuen Thema «Spagat: Überschall - Musse», das wie gewohnt die Führung in den Mittelpunkt stellt. Die an uns gestellten Ziele und Anforderungen vom Markt und auch von uns selber sind immer anspruchsvoller, höher und komplexer. Echte Führung ist vielfältig und sehr anspruchsvoll; die Erwartungen immer höher. Die diesjährigen Akteure auf der Academy Club Bühne halten uns einmal mehr aus verschiedenen Perspektiven den Spiegel vor Augen. Kommen Sie nach Luzern! Nebst dem Fachlichen kommen auch die Freude und das Vergnügen nicht zu kurz. Die wachsenden Anforderungen an uns Führungskräfte sind zwar etwas Anspruchsvolles, können aber auch etwas Freudvolles sein. Wir werden beidem gerecht.

Anmeldeschluss: 04. März 2013
Preise: CHF 150.00 für Academy Club Mitglieder und CHF 250.00 für Nichtmitglieder
Mehr Informationen / Anmeldeformular: www.skugra.ch/academy-club/

Führungs- und Verkaufskurs
 1. Kursblock: 03. - 04. Mai 2013

Professionelles Beschaffungsmanagement
 23. April 2013 und 18. Juni 2013

Mentale Kompetenz und Emotionale Intelligenz für Führungskräfte
 05. - 06. Juli 2013 und 13. September 2013

Workshop Toscana
 05. - 10. September 2013

Anmeldungen und Auskünfte unter:
SKUGRA-SEGRA AG
 Oberdorfstrasse 2, 6340 Baar
 Telefon 041 763 20 30